

Les Chasseurs Pyrénéens

Auteur : CNE Bonal



Patte de collet du 6^e chasseur.

Si l'histoire des chasseurs à pied et de leur déclinaison alpine a fait l'objet de nombreuses publications et recherches, et est toujours entretenue de manière vivace par les unités qui en sont aujourd'hui les héritières¹, celle des unités de chasseurs pyrénéens est en revanche très largement méconnue voire oubliée.

Certes, organisés tardivement au sein d'une armée qui sera défaite dans l'humiliation peu après leur mise sur pied, ceux-ci ne peuvent avoir laissé la même marque dans l'Histoire que leurs prédécesseurs de Sidi Brahim ou de l'Hartmannwillerskopf.

Toutefois, ce n'est pas sans professionnalisme, courage et esprit de sacrifice qu'ils servirent lors de la "Drôle de Guerre" ou des six semaines tragiques de mai-juin 1940.

Il apparaissait nécessaire d'exhumer leur parcours de l'ombre dans laquelle il était cantonné, et de rappeler que les vallées pyrénéennes ont, en 1939-1940, contribué à la défense de la patrie au même titre que toutes les populations de la France et de son empire.

Les bataillons de chasseurs pyrénéens sont les héritiers des troupes légères mises sur pied entre 1808 et 1814 dans les vallées pyrénéennes afin de combattre la guérilla espagnole, puis de défendre le sud-ouest de l'invasion. Appelées "chasseurs de montagne", ces troupes existaient de fait depuis bien plus longtemps, puisque l'infanterie de montagne de recrutement pyrénéen combat lors des guerres franco-espagnoles dès le XVII^e siècle², tant du côté français qu'au sein des armées espagnoles, sous le nom de "Miquelets".

Le 7 février 1939, alors que la seconde République espagnole vit ses derniers instants, le ministre de la Guerre approuve une proposition du général GAMELIN, chef d'état-major général de la défense nationale, visant à mettre sur pied plusieurs bataillons **dédiés à la protection de la frontière franco-espagnole**, secteur aux tensions accrues par la guerre civile qui se déroulait au même moment outre-Pyrénées. Les flux de réfugiés fuyant l'Espagne républicaine vaincue, parfois avec leurs armes, y menaçaient l'ordre et la sécurité, et seuls des bataillons de disponibles mal préparés à cette mission et organisés dans l'urgence étaient chargés d'assumer la lourde responsabilité de veiller à la sûreté de la frontière.

L'utilité de ces bataillons spécialisés sera remise en cause par la fin de ce conflit en avril 1939, mais le besoin d'unités capables de renforcer rapidement la protection de la frontière pyrénéenne s'était fait sentir et on intégra malgré tout ces bataillons aux schémas de mobilisation.

Le plan de mobilisation prévoit alors la création de **dix bataillons de chasseurs pyrénéens** (BCPyr), formés de réservistes frontaliers encadrés par un noyau de personnel d'active limité (provenant parfois

¹ Les 7^e, 13^e et 27^e Bataillons de Chasseurs Alpains, le 16^e Bataillon de Chasseurs font partie de l'ordre de bataille de l'armée de terre.

² En particulier lors de la guerre franco-espagnole de 1635 à 1659, puis surtout de la Guerre de Dévolution (1667-1668), de la Guerre de Hollande (1672-1678) et de la Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697).

de la garde républicaine mobile). Ils sont organisés sur le modèle suisse : les officiers, les chasseurs, les véhicules et les mulets d'une même vallée sont regroupés au sein du même bataillon³.

En août 1939, à la veille du déclenchement du second conflit mondial, la défense des Pyrénées est remaniée par GAMELIN en concertation avec les généraux commandants les XVI^e, XVII^e et XVIII^e Régions militaires limitrophes de la frontière franco-espagnole.

La formation d'un **Détachement d'Armée des Pyrénées** (DAP) est anticipée, qui serait placé sous le commandement du général Auguste MOYRAND. Ce détachement doit compter trois secteurs correspondant aux trois régions militaires frontalières de l'Espagne :

- à l'est, le secteur **Aude** au sein de la XVI^e Région militaire de Montpellier ;
- au centre, le secteur **Garonne** pour la XVII^e Région militaire de Toulouse ;
- enfin à l'ouest, le secteur **Adour** dans le cadre de la XVIII^e Région militaire de Bordeaux.

Sous l'autorité de ces secteurs, les bataillons de chasseurs pyrénéens sont organisés en **cinq demi-brigades**⁴ (demi-brigades de chasseurs pyrénéens, DBCPyr en abrégé), à raison de **deux bataillons par demi-brigade**. Celles-ci sont numérotées en fonction d'un schéma logique en allant de l'est (depuis Perpignan) vers l'ouest (jusqu'à Bayonne), les bataillons étant numérotés en déclinant le numéro de la demi-brigade (*demi-brigade N avec bataillons 2N et 2N-1*) :

- 1^{re} Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens (Perpignan) : **1^{er}** et **2^e** **Bataillons de Chasseurs Pyrénéens** ; mise sur pied au sein du **secteur Aude** du **Détachement d'Armée des Pyrénées** (XVI^e Région militaire) ;
- 2^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens (Perpignan) : **3^e** et **4^e** **Bataillons de Chasseurs Pyrénéens** ; mise sur pied au sein du **secteur Aude** du **Détachement d'Armée des Pyrénées** (XVI^e Région militaire) ;
- 3^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens (Foix) : **5^e** et **6^e** **Bataillons de Chasseurs Pyrénéens** ; mise sur pied au sein du **secteur Garonne** du **Détachement d'Armée des Pyrénées** (XVII^e Région militaire) ;
- 4^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens (Pau) : **7^e** et **8^e** **Bataillons de Chasseurs Pyrénéens** ; mise sur pied au sein du **secteur Adour** du **Détachement d'Armée des Pyrénées** (XVIII^e Région militaire) ;
- 5^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens (Bayonne) : **9^e** et **10^e** **Bataillons de Chasseurs Pyrénéens** ; mise sur pied au sein du **secteur Adour** du **Détachement d'Armée des Pyrénées** (XVIII^e Région militaire).

Chaque bataillon comprend :

- un état-major ;
- **trois compagnies de fusiliers-voltigeurs**⁵ ;
- **une compagnie d'accompagnement** (CA), parfois appelée compagnie de mitrailleuses (CM)⁶ ;
- **une compagnie hors-rang** (CHR)⁷ ;

³ Ce qui n'ira pas sans certains problèmes en ce qui concerne l'autorité des cadres...

⁴ On rappellera que la demi-brigade est une unité créée pendant la Révolution. Il s'agissait alors, en 1794, de mettre sur pied une nouvelle entité visant à remplacer la structure du régiment, connotée comme royaliste, dans le cadre de l'amalgame entre vieilles troupes royales "blanches" et volontaires républicains "bleus".

⁵ La **compagnie de fusiliers-voltigeurs** est alors organisée à quatre sections de trois groupes de combat plus une section de commandement comprenant un groupe transmissions et renseignement, un groupe ravitaillement et services et un groupe mortier de 60. Elle comprend sur le pied de guerre 191 soldats et dispose d'un armement collectif de douze fusils-mitrailleurs FM 24/29 ainsi que d'un mortier de 60 modèle 1935 Brandt.

⁶ La **compagnie d'accompagnement** est articulée en une section de commandement, une section d'engins à un groupe de mortiers de 81 et un groupe de canons de 25 antichars, ainsi que quatre sections de mitrailleuses à quatre mitrailleuses. Elle comprend sur le pied de guerre 188 soldats et dispose d'un armement collectif de deux canons antichars de 25mm modèle 37 APX, de deux mortiers de 81mm modèle 27/31 Brandt et de seize mitrailleuses de 8mm modèle 1907 Saint-Etienne.

Les bataillons de chasseurs pyrénéens n'ont toutefois pas été dotés, initialement, de canons antichars.

- un train muletier.

Son effectif sur le pied de guerre approche le millier d'hommes.

La tenue est spécifique afin de différencier les chasseurs pyrénéens : uniforme de drap kaki composé d'une vareuse, d'un pantalon et de bandes molletières, pattes de collet à fond kaki portant un cor de chasse et le chiffre du bataillon en bleu ou en rouge selon les unités, avec deux soutaches bleues. Les bérets arborés seront variables : béret alpin bleu pour les 1^{re} et 2^e DBCPyr mises sur pied en XVI^e Région, béret basque noir pour les 4^e et 5^e levées dans la XVIII^e, béret de forteresse kaki pour la 3^e.

La première mission des chasseurs pyrénéens est la **garde de la frontière franco-espagnole** jugée sensible après la victoire de Franco avec l'aide italo-allemande.

A la mobilisation initiée le 1^{er} septembre 1939, ils bénéficient d'une période d'organisation et d'instruction. Ils relèvent en octobre, dans leur région militaire de formation, les bataillons de disponibles installés en **protection de la frontière pyrénéenne** depuis avril 1939, et sont également **employés à la garde des camps de réfugiés espagnols** (camps d'Argelès-sur-Mer, de Barcarès, de Gurs, de Saint-Cyprien, de Septfonds, du Vemet, etc).

Mais l'attitude neutraliste de l'Espagne amène à reconsidérer dès le mois de novembre 1939 ces effectifs de protection frontalière.

Il est décidé de les réduire à raison d'une demi-brigade pour chacune des XVI^e, XVII^e et XVIII^e Régions militaires. Pour cela, ordre est donné à deux demi-brigades de **renforcer le Théâtre d'Opérations du Nord-Est** (TONE) au cours du mois de novembre 1939 : la 2^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens est ainsi envoyée dans le Doubs au début du mois de novembre 1939 ; la 5^e dans la trouée de Belfort à partir du 14 novembre 1939.

Puis très rapidement, la décision de **supprimer un état-major de demi-brigade** est prise : le 20 novembre 1939, la 3^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens est dissoute, ses deux bataillons étant dorénavant subordonnés aux 1^{re} et 4^e Demi-Brigades de Chasseurs Pyrénéens encore présentes sur la frontière pyrénéenne.

Enfin, la 1^{re} DBCPyr (1^{er}, 2^e et 6^e BCPyr) rejoint le Jura à partir du 4 décembre 1939. Seule une demi-brigade à trois bataillons (5^e, 7^e et 8^e BCPyr) demeure donc dans le sud-ouest : la 4^e. Elle sera à son tour transférée dans les Alpes-Maritimes (Théâtre d'Opérations du Sud-Est ou TOSE) les 7 et 8 mars 1940.

A partir de leur départ pour le Théâtre d'Opérations du Nord-Est ou le Théâtre d'Opérations du Sud-Est, les demi-brigades mènent une existence spécifique.

Pour plus de clarté, il convient de traiter leur parcours individuellement.

1^{re} Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens :

- période de mobilisation : entre le 27 août et le 2 septembre 1939.
- localisation : Perpignan et Collioure (1^{er} Bataillon de Chasseurs Pyrénéens), Céret (2^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens).
- composition : 1^{er} et 2^e Bataillons de Chasseurs Pyrénéens.
- affectation initiale : Secteur Aude, Détachement d'Armée des Pyrénées.



Insigne de béret du 10^e bataillon.

⁷ La **compagnie hors-rang** est organisée en cinq sections : services, ravitaillement, approvisionnement, dépannage, santé. Elle comprend 174 soldats.

- historique :

A l'issue de la mobilisation, la 1^{re} Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens débute une période d'instruction. Son poste de commandement s'installe à Cabestany. Son commandant est le colonel CONRAUX, le commandant du 1^{er} Bataillon de Chasseurs Pyrénéens est le chef de bataillon LIENSE, le 2^e est commandé par le chef de bataillon LAFFOND.

Le 7 octobre 1939, elle est affectée à la garde des camps de réfugiés espagnols de Saint-Cyprien (1^{er} Bataillon de Chasseurs Pyrénéens) et d'Argelès-sur-Mer (2^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens). Son poste de commandement est déplacé à Argelès-sur-Mer le 10 octobre. Après le départ de la 2^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens début novembre 1939, il est transféré à Elue.

Le 20 novembre 1939, le 6^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens de la 3^e Demi-Brigade, dissoute, lui est rattaché.

Elle quitte la frontière du sud-ouest début décembre. Après son embarquement à Eine le 4, elle arrive au camp du Valdahon le 5 décembre. Elle est alors mise à la disposition du Secteur Fortifié du Jura, Sous-Secteur de Morteau, et occupe un secteur défensif s'étendant du Mont-Chatelard au pont de la Roche, afin d'être capable d'interdire le passage du Doubs par un ennemi surgissant de la Suisse. Elle mène différents travaux d'aménagement de sa position au cours des mois suivants.

Mise en état d'alerte le 14 mai 1940, elle est placée à la disposition du secteur de Pontarlier le lendemain 15 mai en remplacement d'éléments de la 63^e Division d'Infanterie.

Le 17 mai, elle réoccupe ses positions du Sous-Secteur de Morteau, avant d'être remise à la disposition du secteur de Pontarlier le 22 mai suite au départ de la 63^e Division d'Infanterie.

Placée sous le commandement du 45^e Corps d'Armée de Forteresse début juin 1940, elle est dirigée le 9 juin sur les Vosges afin de défendre la route des Crêtes et les cols de la Schlucht (1^{er} Bataillon de Chasseurs Pyrénéens), de Bussang et d'Oderen (2^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens), du Bonhomme et de Sainte-Marie-aux-Mines (6^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens).

La demi-brigade participe donc aux combats des Vosges dans la seconde quinzaine de juin 1940 : le 1^{er} Bataillon de Chasseurs Pyrénéens, replié sur le Thillot, en assure la défense et interdit l'accès au col de la Croix le 20, mais est capturé ce jour ; le 2^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens, replié sur Giromagny et Champagny, est accroché au Plancher-Bas, près du ballon de Servance, le 19 juin, combat au cours duquel son commandant, le capitaine EYRIEUX est tué, et qui s'achève par la capture du bataillon ; le 6^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens, replié sur Gray le 13 juin, assure la défense de la Saône entre Pontailler et Prantigny au sein du Groupement Duluc, mais est capturé dès le 17 juin.

Le 20 juin 1940, la 1^{re} Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens a donc définitivement cessé d'exister.

2^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens :

- période de mobilisation : entre le 27 août et le 3 septembre 1939.
- localisation : Perpignan et Montlouis.
- composition : 3^e et 4^e Bataillons de Chasseurs Pyrénéens.
- affectation initiale : Secteur Aude, Détachement d'Armée des Pyrénées.
- historique :

Une fois sa mise sur pied de guerre achevée, la 2^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens, aux ordres du colonel Paul de BERNARD, est affectée au Secteur Aude du Détachement d'Armée des Pyrénées. Elle prend en charge initialement la protection de la frontière franco-espagnole en Cerdagne avant d'être regroupée très rapidement dans le secteur Rivesaltes-Espira de l'Agly. Après avoir été déployé à Rivesaltes, son poste de commandement est transféré à Eine le 18 octobre 1939.

La demi-brigade contribue alors à la garde des camps de réfugiés espagnols de Saint-Cyprien et de Barcarès avec son 3^e Bataillon, tandis que le 4^e stationne à Saint-Nazaire et Alénya.

Début novembre, elle est transférée au sein du Secteur Fortifié du Jura. Son poste de commandement s'installe à Morteau le 16 novembre, puis rejoint Pontarlier, tandis que les deux bataillons occupent les forts de Joux et du Larmont et y mènent des travaux défensifs.

Placée sous l'autorité du Secteur Fortifié de Montbéliard le 6 février 1940, la 2^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens rejoint la garnison de Belfort et déploie son PC au fort de la justice.

Ses deux bataillons prennent part à la défense de la ville en juin 1940, au fort de Roppe et à Pérouse, et sont capturés les 18 et 19 juin.

3^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens :

- période de mobilisation : entre le 28 août et le 4 septembre 1939.
- localisation : Foix et Ax-les-Thermes (5^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens), Saint-Gaudens et Luchon (6^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens).

- composition : 5^e et 6^e Bataillons de Chasseurs Pyrénéens.
- affectation initiale : Secteur Garonne, Détachement d'Armée des Pyrénées.
- historique :

Après sa mise sur pied, la demi-brigade est affectée à la garde des camps de réfugiés espagnols de Septfonds, du Vernet et de Villeneuve-de-la-Rivière.

Commandée par le colonel MASSONI durant sa brève existence opérationnelle, elle est dissoute dès le 20 novembre 1939. Son 5^e Bataillon rejoint la 4^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens, le 6^e est affecté à la 1^{re}.

4^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens :

- période de mobilisation : entre le 27 août et le 4 septembre 1939.
- localisation : Pau (PC), Tarbes, Argelès et Arreau (7^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens), Pau et Oloron-Sainte-Marie (8^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens).

- composition : 7^e et 8^e Bataillons de Chasseurs Pyrénéens.
- affectation initiale : Secteur Adour, Détachement d'Armée des Pyrénées.
- historique :

Commandée par le lieutenant-colonel KALB et subordonnée au Secteur Adour du Détachement d'Armée des Pyrénées, la demi-brigade assure la garde de la frontière franco-espagnole dès sa mise sur pied, entre le col de Peyresourde et Lacq-Athérey.

A compter du 15 octobre 1939, le 7^e Bataillon est affecté à la surveillance des réfugiés espagnols du camp de Gurs, tandis que le 8^e surveille la frontière dans les Pyrénées-orientales (secteur du Boillou).

Le 20 novembre 1939, elle reçoit le renfort du 5^e Bataillon de Chasseurs pyrénéens de la 3^e DBCPyr dissoute, bataillon chargé de la garde des camps de Septfonds et du Vernet.

Le 7 février 1940, la demi-brigade est relevé de ces diverses missions et se rassemble à compter du 10 à Bayonne où elle demeure stationnée jusqu'au 7 mars 1940.

Elle fait mouvement vers le sud-est à partir du 7 mars afin de remplacer la 2^e Demi-Brigade de Chasseurs alpins dans sa surveillance de la frontière franco-italienne. Débarquée à Cannes et à Cagnes-sur-Mer, elle s'installe à Grasse (PC), Peymenade et Spéracèdes (5^e BCPyr), Tourelle-sur-Loup (7^e BCPyr) et Magagnosc (8^e BCPyr), puis entame à compter du 16 mars une séquence d'instruction spécifique aux conditions de combat en milieu alpin dispensée par des spécialistes du Secteur Fortifié des Alpes-Maritimes. En conséquence, la demi-brigade adapte son organisation sur le type des demi-brigades de chasseurs alpins, avec la création d'une compagnie de commandement et de sections d'éclaireurs-skieurs (SES).

Affecté au Secteur Fortifié des Alpes-Maritimes le 19 mai, elle relève la 26^e Demi-Brigade de Chasseurs alpins sur la position de résistance, et installe ses unités à La Garde de Peille (PC et compagnie de commandement), Peille et les cols des Banquettes et de la Madone (5^e BCPyr), le col de Braus (7^e BCPyr) et la Turbie (8^e BCPyr). Elle mène alors des travaux d'aménagement et de fortification des positions défensives qu'elle occupe.

Le 8 juin 1940, la demi-brigade est transférée à la 2^e Division Légère d'Infanterie coloniale nouvellement mise sur pied. Elle laisse toutefois ses sections d'éclaireurs-skieurs sur la frontière des Alpes, avant d'être dirigée sur Mougins. Elle embarque le 12 juin à Cannes à destination de Thoméry et Montargis, secteur qu'elle atteint le 14, et prend aussitôt position autour de Moret-sur-Loing afin d'assurer la défense de la Seine entre Thoméry-Champagne et Varennes. Elle mène de durs combats défensifs et subit de lourdes pertes. Obligée de décrocher vers le sud à partir du 16 juin, elle retraite par Gien, Saint-Aignan, Vierzon, Argenton et atteint Bellac le 23 juin. Son 8^e Bataillon de Chasseurs pyrénéens, isolé et disloqué, est capturé le 17 juin aux Alliots dans le Loiret.

La 4^e Demi-Brigade de Chasseurs pyrénéens est dissoute en juillet-août 1940 à Saint-Saud-la-Gaussière (Dordogne), et son personnel d'active est versé au régiment de Dordogne-Corrèze (ultérieurement 41^e Régiment d'Infanterie de l'armée d'armistice).

5^e Demi-Brigade de Chasseurs Pyrénéens :

- période de mobilisation : entre le 27 août et le 4 septembre 1939.
- localisation : Saint-Jean-Pied-de-Port (9^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens), Bayonne et Saint-Jean-de-Luz (10^e Bataillon de Chasseurs Pyrénéens).
- composition : 9^e et 10^e Bataillons de Chasseurs Pyrénéens.
- affectation initiale : Secteur Adour, Détachement d'Armée des Pyrénées.
- historique :

Affectée à la surveillance de la frontière franco-espagnole dans les Pyrénées-Atlantiques, la demi-brigade installée à l'issue de la mobilisation son poste de commandement à Bayonne. Commandée par le colonel RIVET, elle demeure dans ce secteur jusqu'au 14 novembre 1939.

Elle rejoint à cette époque Dôle et la trouée de Belfort où, subordonnée au Secteur Fortifié de Colmar, elle prend à son compte une portion de la ligne de résistance en Alsace (secteur d'Obersaasheim et de Heiteren, étendu à Hellenschlag à la fin du mois de novembre).

En mars 1940, alors que la demi-brigade est désormais commandée par le lieutenant-colonel CHAPUIS et après la transformation du Secteur Fortifié de Colmar en 104^e Division d'Infanterie de forteresse, ses bataillons sont subordonnés au 42^e RIF pour le 9^e (sous-secteur d'Elsenheim) et au 28^e RIF pour le 10^e (sous-secteur de Wolfgantzen) tandis que son PC est à Colmar. Il est déplacé le 13 mai 1940 à Dessenheim.

La demi-brigade mène quelques combats sporadiques à proximité du Rhin au début du mois de juin 1940, avant d'être attaquée plus violemment à compter du 15. Elle se replie sous la pression ennemie en direction des Vosges à partir du 16, retraitant par le col de la Schlucht, le lac de Longemer et les bois de la Bresse. Elle est capturée entre le 20 et le 22 juin 1940.

A la fin de la campagne de France, les chasseurs pyrénéens subirent un sort identique au reste de l'armée française : contraints à la captivité ou à céder aux conditions d'un humiliant armistice, ils déposaient leurs armes sur ordre de leurs chefs. Pourtant, engagés sur les contreforts des Vosges ou dans le centre de la France, ils ne se sont pas moins battus que d'autres, ni moins bien. Leur sacrifice, aussi vain qu'il ait pu paraître dans ces derniers combats désespérés, méritait qu'on leur accorde la reconnaissance minimale, celle de savoir que des montagnards béarnais, basques, gascons ou roussillonnais ont servi leur patrie en ces sombres jours du printemps 1940.